



Peyrolles-en-Cévennes

Lettre d'information 229

septembre 2025

Conseil municipal du 9 septembre 2025

Présents : François Abbou, Bernard Bordarier, Pierre Deleuze,
Nicolas Geoffray, Pierre Hénon, Thierry Ponsin ;
Pouvoir de Eric Reignier à Pierre Hénon ;

Secrétaire de séance : Bernard Bordarier.

La séance est ouverte à 18h00.

Le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 1er juillet 2025 est approuvé à l'unanimité.

1. Décision modificative n°2

Le débroussaillage qui a été réalisé le long de la voirie communale conformément à l'Obligation Légale de Débroussaillage (OLD) avait été prévu en investissement (réseaux de voirie) et la trésorerie nous demande de passer cette facture en fonctionnement (entretien, réparation voirie). Les crédits ouverts dans cette section étant insuffisants, il convient de procéder à un virement de crédits

Fonctionnement		Recettes	Dépenses
023	Virement à la section d'investissement		-32 000,00 €
615231	Entretien, réparations voiries		+32 000,00 €

Investissement		Recettes	Dépenses
2151-41	Réseaux de Voiries		-32 000,00 €
021	Virement à la section de fonctionnement	-32 000,00 €	

Accord unanime du conseil

2. Adhésion au contrat groupe « Assurance statutaire » avec le Centre de Gestion du Gard

Il s'agit de couvrir, pour la commune, les frais induits par les congés maladie des agents. Le contrat actuel arrivant à son terme au 31/12/2025, le Centre de Gestion du Gard a mené une procédure de mise en concurrence afin de proposer un nouvel opérateur aux employeurs affiliés à compter du 1er janvier 2026 et jusqu'au 31 décembre 2029.

Ce contrat couvre l'intégralité des risques statutaires pour les agents titulaires et contractuels.

Après discussion le conseil décide de souscrire à ce contrat groupe pour l'ensemble de ses salariés.

Accord unanime du conseil

Questions diverses :

Virement de crédits

Monsieur le Maire fait part à l'ensemble du conseil municipal qu'il a fallu faire deux virements de crédit

- En fonctionnement pour le paiement de la facture de l'entreprise MALINOWSKI pour le débroussaillage annuel des routes communales ;*
- En fonctionnement pour le paiement de la facture de CEVENRGIE pour l'adhésion au projet d'autoconsommation collective.*

Informations

Autoconsommation collective Lancement du projet CEVENRGIE

Si vous souhaitez participer à une boucle d'autoconsommation collective et citoyenne d'énergie photovoltaïque dans le cadre du projet CEVENRGIE.

Nous avons le plaisir de vous inviter à la réunion de lancement de la boucle D :

Boucle D : Jeudi 18 septembre 2025 à 18h30 dans la salle du Piboullo à Sainte-Croix-Vallée-Française

Lors de cette réunion, nous vous présenterons à nouveau le projet qui va démarrer le 1er novembre 2025 et nous vous inviterons (si vous êtes actionnaire de la SAS Cévennes Durables et donc membre de la personne morale organisatrice) à débattre des deux points clés qui doivent être décidés par les participants :

- Les tarifs d'achat d'énergie aux producteurs et les tarifs de vente d'énergie aux consommateurs de la boucle
- Les modalités de répartition de l'énergie

Lorsque vous aurez décidé de ces deux éléments, les contrats vous seront transmis pour signature. Afin d'alimenter les débats et de vous permettre de décider de votre participation au projet en toute connaissance de cause, merci de venir avec les éléments suivants :

- Votre numéro de compteur (PRM ou PDL que vous trouverez sur votre facture d'électricité)
- Les [deux formulaires](#) remplis (formulaire ENEDIS - s'il n'a pas déjà été envoyé - et formulaire Technique)
- Votre dernière facture d'électricité (pour les consommateurs)

- Votre contrat de vente d'énergie par obligation d'achat (pour les producteurs qui en ont un)

Nous vous rappelons que votre participation au projet n'est possible légalement, que si vous êtes adhérent à la personne morale organisatrice de l'opération d'autoconsommation collective, en l'espèce la société Cévennes Durables, par le biais de l'achat d'une action (minimum). Si vous n'avez pas encore d'action, vous pouvez devenir sociétaire en remplissant le formulaire en ligne : <https://wp.cevennes-durables.fr/bulletin-de-souscription/> ou en prenant une action sur place (dans ce cas, merci de venir avec un chèque pour le règlement).

En attendant et au plaisir de vous retrouver lors de cette réunion, nous restons à votre disponibilité pour toute question et vous pouvez également consulter notre site Internet : <https://cevenrgie.fr>

Réunion **18**
de lancement **SEPT.**
BOUCLE D **2025**
d'autoconsommation **18H30**

Production d'électricité solaire
collective et citoyenne

VENEZ ORGANISER
le **PARTAGE** de
L'ÉNERGIE EN CÉVENNES

Salle du Pibouliau
Sainte-Croix-Vallée-Française



Collecte des encombrants

les dates pour la Vallée Borgne

Rappel important :

- ▶ Ce service concerne uniquement les objets trop volumineux pour être transportés en voiture
- ▶ 5 objets maximum par rendez-vous
- ▶ Rendez-vous obligatoire au 06 79 86 00 18 pour que les agents puissent passer à votre domicile.

Dates :

- ◆ mardi 23 septembre 2025
- ◆ mardi 14 octobre 2025
- ◆ mardi 25 novembre 2025
- ◆ mardi 16 décembre 2025

Par ailleurs, pour tous les déchets destinés à la déchetterie, la benne sera au point d'apport volontaire, 10 route du Serre, Peyrolles-en-Cévennes aux dates habituelles :

1er au 15 octobre

1er au 15 janvier

PACTE DE VIABILITÉ AGRO TERRITORIALE

“ *C'est vous qui décidez !
Venez co-construire le pacte pour l'avenir
de notre territoire* ”

LE PACTE DE VIABILITÉ AGROTERITORIALE : CO-CONSTRUIRE UN AVENIR COMMUN

ATELIER 1

Trèves (mairie)

9 SEPTEMBRE

Val d'Aigoual
(ancienne école du
Mazel)

16 SEPTEMBRE

L'Estréchure (salle
de la cantine)

23 SEPTEMBRE

de 18h00 à 20h00
(accueil à partir de 17h30)

*Ensemble nous discuterons
des enjeux d'habitabilité et
d'adaptation du territoire
afin d'aboutir à des
engagements concrets. Ce
travail alimentera l'exposé
des motifs du Pacte de
viabilité agro-territoriale.*

Infos pratiques :

Les ateliers du pacte sont ouverts à tous.

Inscription non obligatoire mais souhaitée par mail : lafilaturedumazel@gmail.com

La restitution du pacte aura lieu le 25 novembre 2025 à l'Espérou



Participez dès maintenant à la
réflexion en répondant au
questionnaire en ligne

SCAN ME



Suivez l'actualité
de la **commune**

L'APPLI 100%
GRATUITE
SANS INSCRIPTION
SANS PUBLICITÉ



Vous recevez ce message car vous êtes inscrit sur la liste de diffusion
de la mairie de Peyrolles-en-Cévennes.

Mairie de Peyrolles-en-Cévennes
400 route du Serre, 30124 PEYROLLES-en-CEVENNES
www.peyrolles-en-cevennes.fr
mairie@peyrolles-en-cevennes.fr
04 66 85 13 01